



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

L'an **deux mille vingt-quatre**, le quinze février, à 16h, le Bureau Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Recoubeau-Jansac, sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Conseil 07/02/2024

Nombre de membres : En exercice : 21 Présents : 18 Votants : 14 puis 15	<u>Présents</u> : Isabelle BIZOUARD, Joël BOEYAERT, Laurent COMBEL, Jean-Marc FAVIER, Claire GÉRY, Valérie JOUBERT, Alain MATHERON, Jérôme MELLET, Maurice MOLLARD, Catherine PELLINI, Marion PERRIER, Christian REY, Daniel ROLLAND, Jean-Pierre ROUIT, Éric SICARD, Olivier TOURENG. <u>Excusés</u> : Pascal BAUDIN, Anne-Line GUIRONNET, Eric VANONI, Bernard BUIS, Martine CHARMET. <u>Secrétaire de séance</u> : Maurice MOLLARD <u>Egalement présents</u> : Olivier FORTIN, Thomas COSTE, Véronique PITTE.
Arrivé après le point 1 : Joël BOEYAERT	

Le quorum est atteint.

Maurice MOLLARD est secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Bureau Communautaire du 25 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

Ont été présentées en séance les 11 délibérations suivantes :

Délibération B240215-01 :

Economie : Proposition d'attribution du lot 6 sur la ZA Guignaise à Châtillon-en-Diois

- Approuvée

Délibération B240215-02 :

Urbanisme : Attribution du marché de prestations intellectuelles 2024-02 pour l'élaboration du PLUi du Diois

- Approuvée

Délibération B240215-03 :

Numérique : Demande de subvention au titre du dispositif « Conseiller numérique »

- Approuvée

Délibération B240215-04 :

Numérique : Convention de location de salle communale pour les permanences du CNFS sur Luc en Diois

- Approuvée

Délibération B240215-05 :

Personnel : Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire

- Approuvée

Délibération B240215-06 :

Personnel : Instauration du forfait mobilités durables

- Approuvée

Délibération B240215-07 :

Personnel – Avenant à la Convention assistance retraite CNRACL 2020-2022 avec le CDG26 pour l'année 2024

- Approuvée

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATTIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
POMET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

Délibération B240215-08 :

Personnel : Création d'un emploi permanent à temps complet de chauffeur et agent polyvalent au pôle zéro déchet sur un des grades du cadre d'emploi des adjoints techniques

- Approuvée

Délibération B240215-09 :

Personnel : Création d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 28 h hebdomadaire de gardien de déchetterie et agent polyvalent sur le grade d'adjoint technique

- Approuvée

Délibération B240215-10 :

Personnel : Suppression d'emploi et mise à jour du tableau des effectifs

- Approuvée

Délibération B240215-11 :

Jeunesse : Convention d'aide au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) avec l'association « Éclaireuses et Éclaireurs de France - La Planche »

- Approuvée
